

QUÉBEC

Moins d'argent pour les médecins, plus pour les soins

ISABELLE PORTER

à Québec

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Le gouvernement doit 1,9 milliard de dollars aux médecins, mais prévoit pour l'instant leur en verser 456 millions. Une « offre » contenue dans le budget qui porte la promesse de négociations ardues. Les médecins spécialistes, mécontents sur d'autres fronts également, prévoient d'ailleurs un « grand rassemblement » au Stade olympique en mai.

Les ententes conclues en 2007 avec les fédérations médicales, puis renégociées en 2014, prévoyaient que le gouvernement octroie 215 millions de plus aux médecins cette année et 359 millions l'an prochain. En tout, c'est 1,9 milliard de plus que Québec devait déboursier d'ici 2021-2022. Le budget déposé mardi ne prévoit le versement que de 456 millions sur les trois prochaines années. C'est le silence au sujet des années subséquentes. Au Conseil du trésor, on précise que c'est une « base de négociation » : l'offre a été déposée aux fédérations de médecins, qui n'ont pas dit leur dernier mot, soufflent-elles.

Le gouvernement souhaite renégocier l'entente d'étalement signée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, à l'automne 2014 parce que la parité avec les médecins du reste du Canada serait atteinte.

« Si le rattrapage a été fait, on ne peut pas continuer avec les modalités qui avaient été convenues », a expliqué M. Barrette en mêlée de presse mardi. Les médecins, dit-il, se sont « battus pour un rattrapage, pas pour un chiffre ».

Les autres provinces ont « ralenti », voire réduit la croissance des salaires, dit-il.

Les spécialistes se réuniront au Stade olympique

M. Barrette se défend de déclarer la guerre aux médecins. « J'ai toujours cru à la négociation de bonne foi. La bonne foi, c'est regarder les faits. »

À la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le D^r Louis Godin s'est dit « déçu » de devoir négocier « le même contrat pour une troisième fois ». « Les finances du gouvernement se sont nettement améliorées, et nous devons renégocier, sous la prémisses que le rattrapage est complété par rapport au reste du Canada. C'est faux pour les médecins de famille ! » s'insurge-t-il.

Du côté de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), on n'a pas souhaité réagir au dépôt du budget. Toutefois, la FMSQ compte se défendre : plus tôt ce mois-ci, elle a convié les médecins spécialistes à un « grand rassemblement » au Stade olympique, le 13 mai prochain. « La politique consume le système de santé. Les médecins spécialistes en ont ras le bol », précise sa présidente, la D^r Diane Francoeur, dans l'invitation. L'argent ne sera pas le principal enjeu de cette grande rencontre, a tenu à préciser la FMSQ au Devoir, mardi.

Hausse des dépenses

Les dépenses en santé du gouvernement s'élèvent à 36 milliards pour l'année à venir. C'est 772 millions de plus qui seront distribués dans le réseau, le double de ce qui avait été prévu l'an dernier.



Si les ministres Carlos Leitão et Gaétan Barrette arrivent à réinvestir en santé et en services sociaux, c'est en partie parce qu'ils comptent rogner sur les sommes promises aux médecins.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

-1,09 milliard

C'est ce qu'il manque dans les coffres du budget des établissements de santé depuis l'arrivée du gouvernement Couillard, si l'on calcule que les coûts augmentent de 4,3 % par an en moyenne, en excluant les hausses salariales accordées aux médecins. Le ministère des Finances estimait lui-même en 2014 que le vieillissement de la population est responsable d'une croissance annuelle des dépenses de 1,3 %, contre 0,8 % pour la croissance démographique et 2,2 % pour l'inflation. Le réinvestissement du présent budget couvre donc la croissance des dépenses pour cette année, mais fait fi des restrictions des dernières années. La protectrice du citoyen a constaté dans ses rapports l'impact des restrictions sur les services aux citoyens.

Source des dépenses des établissements: Comptes de la santé, MSSS

L'argent ira principalement au financement des établissements (328 millions), à la réduction des délais d'attente (100 millions), à l'augmentation des services (100 millions) et au soutien aux personnes âgées (69 millions).

Plusieurs organismes soutiennent que cela permettra à peine de « freiner l'hémorragie » des dernières années, comme la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) ou encore l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

En calculant l'écart des dernières années entre les coûts du système de santé et les dépenses, c'est 1,19 milliard de plus qu'il aurait fallu ajouter cette année dans le réseau pour rattraper le retard dans les investissements.

Mais le ministre martèle qu'il s'agit de « nouveaux services » et qu'il n'y a pas de retard à rattraper.

Aide aux groupes communautaires

Du côté des comités d'usagers, le budget est perçu comme une bouffée d'oxygène. « C'est le

budget de la réalité. Nous pouvons dire que le gouvernement a reconnu l'ampleur et la diversité des besoins en santé et services sociaux au Québec. »

Entre autres ajouts, le gouvernement réinvestit dans les 2986 organismes communautaires actifs en santé et services sociaux du Québec en injectant 10 millions de plus cette année au budget de 577 millions qui leur était consenti. Une somme fameuse aux yeux du PQ. « Ces organismes sont ceux qui ont tenu à bout de bras les services à la population pendant qu'on coupait », a fait valoir le porte-parole aux Finances, Nicolas Marceau.

Le gouvernement débloque en outre 20 millions en santé publique.

Le budget rappelle enfin que le gouvernement aurait pu être beaucoup plus généreux si les transferts en santé n'avaient pas autant diminué ces dernières années. La dernière baisse des transferts prive le gouvernement de 180 millions cette année et une somme estimée à 1 milliard sur dix ans.

Le Devoir

La part belle au transport collectif

MARIE-MICHÈLE SIOU

ISABELLE PORTER

à Québec

Le gouvernement Couillard a confirmé mardi sa participation, à la hauteur de 1,3 milliard, au projet de Réseau électrique métropolitain (REM), dans un budget qui fait par ailleurs la part belle au transport collectif, dans les grandes villes comme en région.

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, prévoit que l'investissement fédéral atteindra le même niveau que celui annoncé par Québec. Le gouvernement Trudeau s'est jusqu'ici dit disposé à financer le REM, sans avancer de chiffres.

Aux 2,6 milliards que fourniraient les gouvernements provincial et fédéral si les propositions du Québec s'avèrent s'ajouteraient les 2,67 milliards qu'attend le gouvernement de CDPQ Infra, la filiale de la Caisse de dépôt responsable de la réalisation du projet. La Caisse doit bénéficier d'un rendement prioritaire de 8 % sur son investissement.

Des chiffres viendront

Les fonds qui seront consacrés au prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal et à la mise sur pied du Service rapide par bus de Québec ont été retenus dans le Plan québécois des infrastructures (PQI), mais pas encore chiffrés publiquement. À Ottawa, Québec envisage de demander des fonds pour ses trois grands projets de transport.

« On va négocier et on va arriver à des ententes qui seront satisfaisantes, parce que les trois projets sont importants », a déclaré Carlos Leitão. Le troisième lien entre Québec et Lévis — que réclame notamment la Coalition avenir Québec — est relégué au statut d'« étude », à l'instar de sept autres projets routiers.

1,3 milliard

Réseau électrique métropolitain. Somme prévue au budget Leitão, basée sur un investissement équivalent provenant d'Ottawa.

« Les inquiétudes que nous avons pour le projet du Réseau électrique métropolitain se confirment, a réagi le critique de l'opposition en matière de finances, Nicolas Marceau. Non seulement la rentabilité n'est pas au rendez-vous et demandera des subventions d'opération, mais, en plus, un rendement de 8 % est garanti à la Caisse, aux dépens des contribuables. »

Quelle part pour le transport régional ?

Le gouvernement a aussi annoncé 22 millions pour l'année investis dans le transport collectif partout au Québec. De cette enveloppe, 3 millions par an seront consacrés au transport adapté et 2 millions le seront pour le transport en milieu rural, notamment interurbain.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) espère que le reste de l'enveloppe (17 millions) bénéficiera aux régions, qui traversent une période très difficile, selon elle.

Ces dernières années, les compagnies d'autobus comme Orléans Express, Intercar ou Autobus Maheux, qui desservent les régions du Québec, ont presque toutes réduit le nombre de parours, ce qui a forcé les MRC à prendre le relais.

Le président de la FQM, Richard Lehous, s'est aussi inquiété des « critères de performance » décrits dans les documents budgétaires. Étant donné la faible densité de population en milieu rural, il craint que ces objectifs

soient plus difficiles à atteindre, s'ils sont basés sur l'achalandage, notamment.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a dit accueillir « favorablement » les mesures concernant le transport collectif en région. « Aux yeux du milieu municipal, il s'agit d'une condition nécessaire pour que le Québec atteigne les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre et contribue à la lutte contre les changements climatiques », a-t-elle souligné.

Une politique de mobilité durable

Le gouvernement doit aussi dévoiler sa politique de mobilité durable au cours de la prochaine année, politique qui doit couvrir tous les modes de transports, qu'ils soient collectifs, actifs, maritimes, ferroviaires ou aériens.

« On le demandait depuis des années, s'est réjoui Steven Guilbeault, d'Équiterre. La dernière fois qu'on a eu une politique des transports en commun, en 2006-2012, on a réussi à augmenter l'achalandage de 11 %, alors que l'objectif était de 8 %. Alors, on est capables au Québec de faire ça, si on a un plan, si on a une vision. Quand on se donne les moyens, ça marche, le transport collectif. »

Même si Québec n'a pas chiffré le montant qui sera accordé au prolongement de la ligne bleue du métro, le maire Denis Coderre y voit un « engagement ferme » du gouvernement et s'en réjouit. « L'argent est dans le PQI », a-t-il signalé. « On avait besoin d'un gouvernement qui dise que c'est une priorité et on va passer à l'étape ultime qui va nous permettre, dès 2021, de commencer les travaux pour une mise en service en 2025. »

La chef de Projet Montréal, Valérie Plante, n'est pas rassurée. « Le maire de Montréal se satisfait de bien peu. La ligne bleue, ça fait 25 ans qu'on l'attend. On se serait attendu à voir un engagement clair. C'est ce que les Montréalais veulent », a-t-elle commenté.

Le Devoir

Le budget en un coup d'œil

Le gouvernement Couillard parle du budget de l'« espoir retrouvé », tandis que le Parti québécois y voit celui du « rafistolage ». Chose certaine, le budget 2017-2018 déposé mardi par le gouvernement Couillard est marqué par une croissance plus forte des dépenses en santé et en éducation, de même qu'un léger allègement du fardeau fiscal des contribuables. Ce quatrième budget du ministre des Finances, Carlos Leitão, sera-t-il suffisant pour faire oublier le régime minceur des premières années du mandat libéral ? A vous d'en juger. Voici ce qu'il faut retenir de ce budget, en dix points.

1) Budget équilibré. Le gouvernement Couillard a déposé mardi un troisième budget équilibré consécutif. Pour 2017-2018, Québec prévoit verser l'ensemble de ses surplus (2,5 milliards) au Fonds des générations.

2) Réinvestissement en santé... Après avoir donné un coup de frein au cours des premières années de son mandat, le gouvernement augmente de 4,2 % les dépenses du plus grand portefeuille de l'État pour 2017-2018, ce qui représente 1,5 milliard de plus que l'an dernier. Conflit à prévoir, toutefois : le budget met un frein à la hausse de la rémunération des médecins, qui ont atteint la parité avec leurs collègues du reste du Canada. Économie prévue : près de 500 millions sur deux ans.

3)... et en éducation. Les dépenses dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur connaîtront elles aussi une augmentation de 4,2 % en 2017-2018, ce qui représente 637 millions de plus que lors du dernier exercice financier.

4) De l'argent pour les infrastructures. Le gouvernement Couillard ajoute 2,4 milliards de dollars au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2017-2027 par rapport au PQI 2016-2026, pour faire passer ses provisions à 91,1 milliards. Le budget confirme l'engagement du gouvernement à financer trois grands projets de transport en commun attendus à Montréal et à Québec : le Réseau électrique métropolitain (REM), le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal et l'implantation d'un service rapide par bus dans la Vieille Capitale.

5) Remboursement rétroactif de la taxe santé. Après avoir annoncé son abolition en 2017, Québec décide finalement de procéder au remboursement complet de la taxe santé versée en 2016 par la quasi-totalité des contribuables, ce qui coûtera 473 millions.

6) Légère baisse d'impôts pour tous. Québec offre une baisse d'impôts de 55 \$ à chaque contribuable en haussant le montant à partir duquel les particuliers commencent à payer de l'impôt.

7) Stimuler l'innovation. À la manière du gouvernement fédéral la semaine dernière, le gouvernement Couillard investit 830 millions sur six ans pour stimuler la recherche et l'innovation, y compris 100 millions pour créer une « supergrappe » en intelligence artificielle et 305 millions pour encourager l'innovation et la recherche scientifique.

8) Coup de pouce aux médias. Pour répondre à la crise que traversent plusieurs médias écrits, le gouvernement consacre 24 millions sur cinq ans au soutien de la transformation numérique et 12 millions sur cinq ans à la réduction des frais liés au recyclage des publications papier.

9) La dette pèse moins lourd. Le poids de la dette brute du Québec en pourcentage du PIB diminue : elle s'établira à 52,7 % au 31 mars 2017, en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à la même date l'an dernier. L'objectif est d'atteindre 45 % en 2025-2026.

10) Baisse de la croissance économique en vue. Québec prévoit que la croissance économique se maintiendra à 1,7 % en 2017, avant de diminuer légèrement l'an prochain, à 1,6 %. La performance du Canada devrait être supérieure, à la fois en 2017 (1,9 %) et en 2018 (2 %).

Le Devoir

Dans vos poches

Entre 50 \$ et 175 \$. C'est le montant supplémentaire que recevront 97 % des contribuables québécois pour rembourser rétroactivement la taxe santé versée en 2016. Le montant du remboursement varie selon votre revenu.

55 \$. C'est la valeur de la baisse d'impôt dont bénéficiera chaque contribuable québécois à compter de 2017-2018. Comme la baisse d'impôt est individuelle, une personne seule recevra 55 \$ et un couple obtiendra 110 \$. Cette réduction du fardeau fiscal est rendue possible grâce à un rehaussement du montant à partir duquel les particuliers commencent à payer de l'impôt, qui passe de 11 635 \$ à 14 890 \$.

10 000 \$. C'est le montant maximal du crédit d'impôt RénoverVert pouvant être touché par un contribuable qui décide d'effectuer des travaux de rénovation écoresponsables. Le programme RénoverVert a été prolongé d'une année supplémentaire dans le budget 2017-2018. Pour bénéficier du crédit d'impôt, il faut s'assurer que les travaux à effectuer sont admissibles et qu'une entente avec un entrepreneur reconnu est conclue au plus tard le 31 mars 2018.

Le Devoir